

■ **Caisse de retraite du Groupe Baumgartner Holding SA**, à Crissier, CH-550-0168685-6, fondation (FOSC du 20.07.2007, p. 18/4034750). Acte de fondation modifié le 14 avril 2009. Nouveau but: de protéger le personnel du Groupe Baumgartner Holding SA (ci-après: le Fondateur) contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort, en assurant des prestations fixées par voie réglementaire (pour but complet cf. acte de fondation). Le conseil de fondation se compose désormais de 4 membres. Baumgartner Jacques et Crettex Stéphane ne sont plus membres du conseil de fondation; leur signature est radiée. Grandjean Willy, qui n'est plus président, est nommé secrétaire; Maillard Olivier, qui n'est plus secrétaire, est nommé président; tous les deux continuent à signer collectivement à deux.

Registre journalier no 8501 du 04.06.2009  
(05059014 / CH-550.0.168.685-6)